

# info Trévoux

Mars 2017 . n°190 . Lettre d'informations municipales

## Élections 2017

Le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 23 avril. Le bureau de vote dont vous dépendez (salle des fêtes haut et bas au Bd des Combattants – salle du conseil en Mairie – et maison de quartier au 178 chemin d'arras) est indiqué sur votre carte électorale. Tous les électeurs recevront courant mars une nouvelle carte d'électeur.

Pour voter, vous devrez présenter un document d'identité avec photo (carte d'identité, passeport ou permis de conduire). Pour voter par procuration, adressez-vous à la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance de Trévoux ou de votre lieu de travail. Vous avez 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le 22 avril 2017 ? Vous êtes inscrit d'office, un courrier vous le précisant vous a été envoyé. Si toutefois vous n'étiez pas dans la liste transmise par l'INSEE, vous pouvez encore vous inscrire en Mairie.

## Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA)

Les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril auront lieu les JEMA. Elles rassembleront les artistes de la Rue[S] des Arts autour d'un thème fédérateur « Savoir-faire du lien ». Val Horizon et l'école de la Sidoine vont décorer les ronds points pour l'occasion en s'appuyant sur le thème choisi. Les artistes de la Rue[S] des Arts accueilleront les enfants des écoles le matin du 31 Mars. Les lycéens et collégiens iront au forum de découverte des métiers d'arts !

## La Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) vous accompagne dans la réhabilitation de votre fosse septique

Toutes les personnes disposant d'une fosse septique (installation autonome en assainissement non collectif), ayant été contrôlées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ont reçu un rapport de contrôle. Si votre dispositif nécessite des travaux de réhabilitation, la CCDSV propose de vous accompagner dans cette démarche en organisant une opération de réhabilitation groupée. Elle permet de mobiliser des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de l'Ain pour la réalisation de ces travaux, sous certaines conditions : risque sanitaire ou environnemental et installation antérieure à 1996. Pour bénéficier de ces subventions, il convient de transmettre votre demande, sur papier libre, à l'attention du Président de Communauté de communes Dombes Saône Vallée, au service assainissement à l'adresse suivante : 627 route de Jassans, BP 231 – CS 60231, 01602 Trévoux ou par mail à [assainissement@ccdsv.fr](mailto:assainissement@ccdsv.fr).

Pour tout conseil et information supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le cabinet Charpentier (prestataire de la CCDSV) : 452, route de Jailleux - 01120 MONTLUEL au 04 74 00 43 01.

En savoir plus : <http://www.ccdsv.fr/Assainissement-non-collectif.html>

## Hôtel Pierre et Anne de Bourbon, un nouvel espace à découvrir



Depuis le 23 février, l'Office de Tourisme a pris ses quartiers au rez-de-chaussée de l'hôtel Pierre et Anne de Bourbon.

Dans un espace convivial de près 100m<sup>2</sup>, il vous accueille et vous propose de découvrir Trévoux et ses environs. Au même niveau, venez découvrir le passé original et prestigieux de Trévoux grâce à l'exposition permanente Trévoux et ses Trésors.

Une présentation des collections historiques de la ville, un patrimoine connu mais pas toujours reconnu, mis aujourd'hui en valeur sur deux niveaux grâce à une scénographie attractive. Monnayage, affinage des métaux, orfèvrerie, poinçonnage, manuscrits et ouvrages anciens, filière en diamant, autant de thèmes pour comprendre la singularité de l'histoire trévoltienne.

La visite permet également de révéler l'intérêt de ce bâtiment, de suivre les étapes de sa construction et ses transformations au fil des siècles. Aujourd'hui réhabilité et présenté comme un objet de collection à part entière, il offre un merveilleux écrin pour les trésors de Trévoux.

L'ouverture de ce nouvel espace patrimonial est prévue au printemps.

En savoir plus : Point d'accueil de Trévoux - Tel : 04 74 00 36 32  
[www.ars-trevoux.com](http://www.ars-trevoux.com)

## L'agenda...

### Samedi 4/03

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 :

**Local d'Emilie Sarcelet** : Stage de culture sur pierre pour adultes. Réservation conseillée

### Dimanche 5/03

A 15h : **Salle des fêtes de Trévoux** : Le

Printemps des Poètes Afrique : Chansons - Poésies- Gospel - Expositions.

### Mercredi 8/03

14h30 : **Salle des fêtes** : Concert de Chantal Nemon. Pour tous, entrée libre

### Tous les mardis et vendredis

De 13h à 19h : Découverte du Carré

Patrimoines.

### Tous les mercredis

De 10h à 12h et 13h à 19h : Découverte du Carré Patrimoines.

### Tous les samedis

De 10h à 12h et de 13h à 17h :

Découverte du Carré Patrimoines.

### Tous les dimanches

De 14h à 17h : Découverte du Carré Patrimoines.

### Vendredi 31/03

Dans la matinée : Visite des primaires dans les ateliers d'art de Trévoux

De 9h à 12h à la **salle des fêtes** : Forum de découverte des métiers d'art pour les collégiens et lycéens.

### Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril

De 14h à 18h : **Cour de l'Hôpital** :

Tirage du fil - Association Privals

De 14h à 18h : **Hall de l'espace culturel** :

Exposition « Artisanat : métiers oubliés » - Association Privals

De 10h à 12h et de 14h à 18h : Visites du château et de la ville : Parlement et passage à l'argue.

## A noter...

Le Débat d'Orientation Budgétaire est consultable en ligne sur le site internet : [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr) et sur l'écran tactile installé à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture (9h-12h/15h30-18h).

## État-civil

### Les passeports : sur rendez-vous !

Le délai de fabrication, actuellement, est de 3 semaines mais il risque d'augmenter très vite dans les jours prochains.

Désormais, vous pouvez faire une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr>, cette pré-demande doit être obligatoirement imprimée, elle sera accompagnée des pièces justificatives suivantes :

1 photo couleur format 35X45 normes afnor 12010 - 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (ex. : facture ou échéancier EDF ou eau, originale et copie) - Carte d'identité en cours de validité (originale et copie) - Le passeport encore en cours de validité ou périmé (original et copies des pages 1 à 3) - Timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs, 42 euros pour les plus de 15 ans et 17 euros pour les moins de 15 ans.

D'autres pièces vous seront demandées dans le cas d'une perte, d'un changement d'état civil depuis l'établissement du précédent passeport, d'un divorce en ce qui concerne l'autorité parentale ainsi que la résidence du mineur (dispositif du jugement, 2<sup>ème</sup> justificatif de domicile en cas de garde alternée) ainsi que la pièce d'identité du parent accompagnant lors de la démarche.

### Les cartes d'identité : bientôt sur rendez-vous

Dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, la carte d'identité se fera selon le même procédé que le passeport, avec prise de rendez-vous obligatoire.

### Les autorisations de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier, le formulaire Cerfa 15646\*01 est disponible en ligne. Un enfant mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit présenter :

Sa pièce d'identité (CNI ou passeport) en cours de validité - Photocopie de la pièce (carte ou passeport) en cours de validité du parent signataire - Formulaire Cerfa 15646\*01 signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale. **Cette autorisation n'est plus délivrée par la Mairie mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**

## Tri sélectif : sacs jaunes

Afin d'optimiser l'utilisation des sacs de recyclage, il vous sera désormais demandé de décliner votre identité.

Rappel : la distribution se fait à l'accueil du service proximité-état-civil à raison de 2 rouleaux par an.

## Bienvenue Sophie De Lamar

Depuis le mois de janvier, Sophie de Lamar vient de rejoindre les nombreux créateurs de la Rue[S] des Arts. Cette restauratrice de tableaux et objets d'art, titulaire d'un diplôme de restauration-conservation de tableaux de l'école lyonnaise « l'Atelier de la Renaissance » travaille déjà avec des professionnels du patrimoine. En installant son atelier au 11 rue de l'Herberie, elle souhaite diversifier ses activités et proposer, le vendredi, des cours de restauration de tableaux aux particuliers. Sans vouloir se substituer à la formation complète et indispensable d'une école d'Art, Sophie de Lamar souhaite dispenser à ses futurs élèves les premières techniques et opérations simples de restauration. Un moyen didactique et économique pour redonner du lustre à une œuvre familiale avec la satisfaction du travail fait « maison ». Sa galerie sera également ouverte à l'occasion des marchés de la création et lors des prochaines Journées Européennes des Métiers d'Art.

Renseignements : Restauration d'art : [contact@restauration-d-art.com](mailto:contact@restauration-d-art.com)  
06 61 76 62 10

## Conseil municipal

Prochain conseil municipal :  
Mercredi 8 mars 2017 à 20h30  
Salle du Conseil - Mairie

info Trévoux  
n°190 - Mars 2017

TRÉVOUX  
DOMBES SAÔNE VALLÉE

Lettre d'informations municipales  
éditée par la Ville de Trévoux

Mairie de Trévoux 04 74 08 73 73  
Place de la Terrasse [contact@mairie-trevoux.fr](mailto:contact@mairie-trevoux.fr)  
01600 TRÉVOUX [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr)